

Loi Macron = Plus de liberté pour les patrons ! Moins de droits pour les salariés !

Une loi libérale de plus pour davantage d'austérité

Le projet de loi Macron n'est en rien créateur d'emplois et n'apporte aucune réponse au chômage en hausse, au pouvoir d'achat en baisse, au mal logement important, à la croissance des inégalités !

D'une grande cohérence idéologique, ce projet constitue un recul social majeur. Il s'inscrit dans la droite ligne des politiques régressives menées ces dernières années (*loi sur la sécurisation de l'emploi, Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi, « Pacte de responsabilité », réformes territoriales et de l'Etat*). La loi Macron ne peut qu'aggraver la crise et les difficultés de vie des salariés.

Ce projet de loi poursuit l'obsession de « libérer » l'entreprise de toutes les contraintes notamment en matière de licenciement, de raboter les dépenses publiques et de réduire le soi-disant coût du travail.

Le projet ne répond pas aux besoins des citoyens, ignore une véritable transition écologique, ne s'attaque pas au coût du capital, n'aura aucun effet sur l'emploi. Son objectif serait de renforcer encore une fois de plus les profits de quelques-uns.

Une loi qui renforce l'exploitation des salariés

Traitant aussi bien du travail du dimanche, des professions « réglementées », de l'épargne salariale, du permis de conduire ou des liaisons autocar, le texte s'entête, contre toute logique, à considérer que le retour à la croissance passe par la déréglementation, les privatisations et la diminution des protections des salariés !

Il propose la casse du Code du travail, de la justice prud'homale, de l'inspection du travail ...

Il vise à réduire les salariés à un état de dépendance et de soumission. Ainsi, l'employeur pourrait convenir de conventions dérogeant à toutes normes conventionnelles et accords existants.

La libéralisation du travail du dimanche et du travail de nuit représenteraient un recul considérable des droits des salariés du commerce et des services et serait un puissant marqueur du changement de société : le règne du tout marchand au détriment de l'humain.

Une loi contraire aux valeurs du Service Public

En organisant la libéralisation du transport par autocar, la loi Macron met directement en concurrence le rail et la route : le premier, déjà mis à mal par la réforme ferroviaire, se verrait « déshabillé » au profit du second. C'est une hérésie économique, sociale et environnementale !

- économique, car elle condamne l'industrie du transport ;
- sociale, car elle aboutirait à une suppression massive d'emplois ;
- environnementale, les effets du transport routier sur les gaz à effet de serre n'étant plus à démontrer.

Plus largement, c'est tout un pan des services publics qui serait livré à l'appétit des capitaux financiers à l'image de la privatisation annoncée de Giat Industries.

Une loi qui méprise la souveraineté populaire et le Parlement

Alors qu'un immense besoin de démocratie s'exprime aujourd'hui, la loi Macron l'ignore. E n témoigne son passage en force par une procédure accélérée au Parlement et le renvoi à de nombreuses ordonnances et décrets décidés par le seul gouvernement.

***Les salariés ne sont pas « taillables et corvéables à merci » !!!
L'austérité, la casse des droits des salariés, la dérèglementation : ça suffit !!!!***

Mobilisons-nous

CONTRE la loi Macron

POUR une autre politique pour sortir de la crise et pour la satisfaction des besoins :

- une hausse des salaires, des pensions de retraites et des minima sociaux ;
- des droits renforcés pour les salariés, avec les moyens de contrôle et de justice pour les faire respecter
- une vraie politique industrielle qui réponde aux besoins de la population ;
- le développement de services publics modernes, efficaces dans l'ensemble des territoires.

Le 26 janvier 2015,

Jour d'ouverture du débat du projet de loi à l'Assemblée nationale, participons massivement aux initiatives organisées par la CGT.

Permanence Député Falorni	12 Ter, Rue Villeneuve La Rochelle	12 heures
Sous-préfecture	12 Place du Synode Saintes	18 heures

Bulletin de contact et de syndicalisation 26 janvier 2015

Je souhaite : Prendre contact

Me syndiquer :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Entreprise :

Union Départementale CGT : 6, rue Albert 1^{er} – 17000 La Rochelle – 05 46 41 63 33 ud-cgt.17@wanadoo.fr – <http://www.cgt17.fr>

Union Locale de La Rochelle

05 46 41 06 72

Union Locale de Surgères

09 66 41 58 81

Union Locale de Rochefort

05 46 99 49 62

Union Locale Marennes-Oléron

05 46 47 73 25

Union Locale de Saintes

09 77 89 88 13

Union Locale de Royan

09 61 37 02 91

Union Locale de Jonzac

06 19 42 70 85

Union Locale de St Jean d'Angély

05 46 32 03 86